



# EVALUATION DU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS

Partenariat  
Objectifs  
Développement  
Accompagnement  
Local  
Groupes  
Éléments  
Responsabilité  
Amélioration  
Éléments  
Observables  
Participation  
Territoire  
Coopération  
Primaire  
Critères  
Égalité  
Évaluation  
Pilotage  
Mutualisation  
Travail  
Éducation  
Pédagogie  
Démocratie  
Scoutien  
Maternelle  
Projet  
Associations  
Comité  
Autonomie  
Moyens  
Réussite  
Axe  
Scolaire

*« Il faut tout un village pour faire grandir  
l'enfant »*

Proverbe Africain

# **SOMMAIRE**

<b><u>I - Contexte et opportunités</u></b>	<b>page 3</b>
<b><u>II - Présentation de la démarche d'évaluation</u></b>	<b>page 4</b>
<b><u>III - Déroulement des différentes phases de l'évaluation</u></b>	<b>page 6</b>
<b><u>IV - Enjeux et risques de l'évaluation</u></b>	<b>page 7</b>
<b><u>V - Les Groupes de Travail Intercommunaux (1ère phase)</u></b>	<b>page 8</b>
<b><u>VI - Les moyens d'évaluation du PEDT</u></b>	<b>page 10</b>
<b><u>VII - L'apprentissage par l'évaluation</u></b>	<b>page 11</b>
<b><u>VIII - Les Groupes de Travail Intercommunaux (2ème phase)</u></b>	<b>page 12</b>
<b><u>IX - La rédaction du projet éducatif 2017-2020</u></b>	<b>page 14</b>
<b><u>X - Annexes</u></b>	<b>page 15</b>

## **Portage du projet**

**Présidente** : Mathilde FELD

**Vice-Président en charge de l'enfance et de la petite enfance** : Jean-Louis MOLL

**Vice-Présidente en charge de la jeunesse, du sport et de la culture** : Marie-Christine SOLAIRE

**Responsable du Service Enfance-Jeunesse** : Kévin DESPLANQUES

**Coordonnateur du projet éducatif de territoire** : Sylvain MARIÉ

## **I - Contexte et opportunités**

A cheval entre une zone rurale (communauté de communes (CdC) du canton de Targon, CdC des Coteaux de Garonne) et une zone périurbaine d'activités (CdC des Coteaux Bordelais, Bordeaux Métropole, CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers), la communauté de communes du Créonnais est un « espace relais » qui offre une attractivité certaine. Au cours des années 2000, le Créonnais a connu une forte croissance démographique, passant de 10 971 habitants en 1999 à 13 875 en 2006 pour atteindre 14 655 habitants en 2009.

La communauté de communes est peuplée aujourd'hui de presque 17 000 habitants répartis sur les 15 communes qui la composent. Quatre communes regroupent plus de 1 000 habitants, Créon (4 500), Sadirac (4 300), La Sauve (1 500) et Baron (1 170). A elles deux, Créon et Sadirac représentent plus de la moitié de la population de la communauté de commune (51%).

La communauté de communes exerce ses compétences obligatoires en lieu et place des communes membres au titre de l'intérêt communautaire notamment dans le domaine de l'enfance jeunesse.

La politique enfance jeunesse communautaire s'exerce au regard des engagements contractuels pris avec les partenaires institutionnels et associatifs dans le but de proposer des services de qualité aux familles du territoire de la petite enfance à la jeunesse.

La communauté de communes a confié la gestion des services petite enfance à l'association La Ribambule (Relai assistantes maternelles/Offre d'Accueil Petite Enfance/Multi Accueils), la gestion des services enfance à l'association Loisirs Jeunes en Créonnais (ALSH mercredis et vacances, Séjours, Animation Jeunesse, Animation Sportive), la gestion de la ludothèque à l'association Kaléidoscope et la gestion du Bureau Information Jeunesse et l'accompagnement des 11-30 ans à l'association Solidarité en Créonnais, qui gère le centre socioculturel La Cabane à Projets.

La gestion des accueils périscolaires matin, midi et soir au sein des écoles du territoire reste la compétence des communes même si communauté de communes s'est vue confier la fonction de coordination du Projet Éducatif de Territoire lorsque la réforme des rythmes scolaires a été mise en place en septembre 2014. Il est important de noter que la commune de Créon a mis en place la réforme de manière anticipée en septembre 2013.

La communauté de communes a donc joué le rôle de tiers facilitateur auprès des communes depuis le début de la réforme mais aussi le rôle de responsable de la démarche d'évaluation qui est présentée dans ce document.

## II - Présentation de la démarche d'évaluation

Lors du comité de pilotage du 3 novembre 2016, Jean-Louis MOLL, Vice-Président à la petite enfance et à l'enfance, a présenté devant l'ensemble des partenaires la démarche d'évaluation conçue par le service Enfance Jeunesse de la communauté de communes.

Voici un compte-rendu synthétique :

Retour sur la présentation générale de la démarche

⇒ Echanges sur les raisons de l'évaluation :

- Un outil d'aide à la décision
- Un outil démocratique (transparence)
- Un outil d'apprentissage pour un meilleur service rendu

⇒ Echanges sur la méthode et les acteurs concernés par cette évaluation :

- Quels sont les objectifs que s'était donnés le territoire à l'origine du projet ?
- Quels moyens s'est-on donnés pour les atteindre ?
- Comment et avec qui mesurer les écarts ?

⇒ Echanges sur la perception des différents acteurs sur le territoire du Créonnais (« Echangeons simplement sur notre territoire...Ensemble ! » Cf. page suivante)

Retour sur la présentation des groupes de travail et des comités locaux d'évaluation

- Présentation de la méthode
- Présentation des groupes de travail (phase 1 et 2), leur finalité, leur composition
- Présentation des comités locaux d'évaluation

Paroles de partenaires durant le comité de pilotage :

*« Des évaluations sont déjà organisées sur les communes de Baron, Créon, Sadirac et La Sauve. La méthode présentée peut y être facilement intégrée. »* **Conseillère municipale**

*« Il est difficile pour certaines communes de mobiliser les enseignants sur ce type de réunion. »*

**Maire**

*« Le PEDT ne concerne pas uniquement la mise en place des TAP et il faudrait voir à l'élargir au-delà de la réforme des rythmes scolaires et donc sur la prise en compte de tous les temps de l'enfant. »* **Parent d'élève**

*« Le concept de Projet Educatif de Territoire est bien plus ancien que la réforme des rythmes scolaires, il faut saisir cette opportunité ! »* **Enseignante**

*« Les groupes de travail sont là pour prendre en compte l'aspect global du projet tandis que les comités locaux sont là pour prendre en compte l'aspect local et ainsi pouvoir agir sur tous les axes du PEDT initial. »* **Membre du service Enfance Jeunesse**

*« Cette démarche est ambitieuse mais elle nécessite un réel investissement de la part des partenaires notamment sur les groupes de travail, un doute subsiste sur la capacité de chacun de pouvoir s'y investir. La fonction de coordination de la CCC est justement là pour assurer la faisabilité du projet. »* **Vice-Président Communauté de Communes.**

**La démarche globale sera donc impulsée par l'organisation des groupes de travail intercommunaux réunissant les différents partenaires qui désirent y participer.**

Lors du comité de pilotage initial, il fallait susciter l'envie en rassurant pour que tout le monde s'implique (participation aux groupes de travail et organisation de comités locaux d'évaluation).

**« Partageons notre vision du territoire ! »**

**Atouts**

- Ruralité et cadre de vie
  - Qualité de l'environnement
- Richesse du réseau associatif
- Patrimoine naturel et architectural
- Offre culturelle et sportive importante
- Dynamique du PEDT

**Faiblesses**

- Amplitude horaire liée aux déplacements domicile travail
- Problème de mobilité géographique
- Disparités de services entre les communes de la CCC
- Manque d'équipements sportifs notamment aquatiques

**Cette matrice a été remplie en direct pendant le Comité de Pilotage**

### III - Déroulement des différentes phases de l'évaluation

#### Comité de Pilotage

Le COPIL du 3 novembre 2016 impulse et guide la démarche

Groupe de travail 1

Groupe de travail 2

Groupe de travail 3

Les groupes de travail préparent et conçoivent la méthode d'évaluation en définissant des éléments observables en se réunissant par thématiques : **Approche partenariale, Moyens de mise en œuvre et Le projet et la démarche pédagogique**

Service Enfance-Jeunesse  
CC du Créonnais

Le service enfance jeunesse de la CCC recueille tous les éléments définis par les groupes de travail et propose des modes d'évaluation opérationnels.

Questionnaire aux  
élus et gestionnaires

Evaluation de la  
coordination de la CCC

Evaluation par  
l'équipe des  
Coordonnateurs TAP

Comité Local  
d'Évaluation

Comité d'évaluation  
des Accueils de loisirs

La méthode se décompose donc en plusieurs modes d'évaluation opérationnels :

- Comité Local d'Évaluation : Concertation avec l'ensemble des partenaires associés.
- Questionnaire aux élus et gestionnaires : Collecte de données factuelles auprès des communes.
- Évaluation de la coordination du PEDT de la CCC : Evaluation des missions de la CCC
- Comité d'Évaluation LJC : Evaluation de l'organisation des ALSH du mercredi
- Évaluation par l'équipe des coordonnateurs : Evaluation de la fonction de coordination TAP (directeur périscolaire)

Service Enfance-Jeunesse  
CC du Créonnais

Le service enfance jeunesse de la CCC recueille tous les éléments des différents modes d'évaluation et propose des axes d'amélioration

#### Groupe de travail élargi

Le groupe de travail élargi travaille sur les axes d'amélioration en définissant les valeurs, les axes stratégiques et les objectifs opérationnels.

Service Enfance-Jeunesse  
CC du Créonnais

Le service Enfance Jeunesse de la CCC rédige le Projet Éducatif de Territoire fondé sur le travail de tous.

#### Comité de Pilotage

Le COPIL étudie la présentation du travail de l'ensemble des acteurs et valide le nouveau projet.

## IV - Enjeux et risques de l'évaluation

Phase	Enjeux	Risques
Comité de Pilotage 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser</li> <li>• Convaincre</li> <li>• Rassurer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conflits entre les différentes familles d'acteurs</li> <li>• Découragement des acteurs devant l'ampleur du projet</li> </ul>
Groupes de travail 1 <sup>ère</sup> phase	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre les membres en position de tiers facilitateur</li> <li>• Amener les membres à prendre de la hauteur               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir les éléments observables</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvaise appropriation de la méthode               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lassitude des acteurs</li> </ul> </li> <li>• Acteurs ayant une perception locale plutôt que globale</li> </ul>
Organisation des différents modes d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre aux différentes familles d'acteurs de créer des ponts entre eux par le biais de projets communs</li> <li>• Faire que les acteurs se concertent sur la nature et l'utilité du PEDT</li> <li>• Etudier le rôle futur du coordonnateur PEDT de la CCC au sein du projet 2017-2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résurgence de conflits antérieurs non résolus               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser de fausses concertations</li> </ul> </li> </ul>
Groupes de travail 2 <sup>ème</sup> phase	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler sur le PEDT en prenant en compte tous les temps de l'enfant               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produire des fiches-outils</li> <li>• Identifier et définir des valeurs</li> </ul> </li> <li>• Définir des axes d'amélioration et leurs priorités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvaise appropriation de la méthode               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lassitude des acteurs</li> </ul> </li> <li>• Eparpillement des axes d'amélioration</li> </ul>
Comité de Pilotage 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etendre le PEDT à tous les temps de l'enfant</li> <li>• Démontrer l'importance de la place de l'enfant et de sa famille au sein du PEDT</li> <li>• Démontrer l'importance des temps de préparation, concertation et formation pour les acteurs éducatifs</li> <li>• Etudier le transfert de la compétence périscolaire matin-midi-soir à la communauté de communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de validation formelle</li> <li>• Amener des modifications de forme plutôt que de fond</li> </ul>

### Les principes de la démarche : Evaluation-Formation-Action !

Durant tout le déroulement de cette démarche, le service Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes du Créonnais a profité de ces moments de concertation et de travail pour former les acteurs autour des questions éducatives, des éléments de langage et des axes d'amélioration à explorer.

Cette approche a permis aux acteurs de mieux cerner les enjeux et les risques afin de traduire l'évaluation en actions.

# **V - Les Groupes de Travail Intercommunaux (1<sup>ère</sup> phase)**

## **A - L'organisation des groupes de travail**

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, une des problématiques majeures concernait le morcellement des différentes compétences liées au projet.

Il fallait donc impliquer les acteurs des différentes familles de toutes les communes pour qu'ils contribuent de manière globale au projet.

Il a donc été décidé d'offrir l'opportunité aux acteurs de s'impliquer dans un groupe de travail thématique afin qu'il se sente le plus concerné et contributif possible en fonction de sa sensibilité et de son expérience.

Trois groupes de travail ont donc été proposés :

- **1 : L'approche partenariale autour d'une politique enfance jeunesse durable**
- **2 : Les conditions de mise en œuvre au niveau humain, infrastructurel, matériel, financier et administratif**
- **3 : Le projet et la démarche concernant l'accueil des enfants et la mise en place d'activités pédagogique**

Lors des groupes de travail, il fallait donner confiance aux participants tout en leur rappelant leur rôle d'aider à l'évaluation sans évaluer (définition des éléments observables).

## **B - La fonction des groupes de travail**

La volonté affichée était que les groupes de travail permettent à ses membres de se libérer des problématiques communales quasi-quotidiennes afin de prendre le recul nécessaire pour contribuer à la démarche d'évaluation à l'échelle intercommunale.

Il a donc été demandé aux acteurs de réfléchir ensemble à la définition d'éléments observables permettant d'évaluer objectivement et de manière factuelle la mise en œuvre du PEDT depuis la réforme. (Sur la base des objectifs du PEDT originel qui ont été réécrits sous forme de souhaits afin de faciliter la compréhension de tous)

## **C - L'évaluation-formation-action**

Cette démarche se veut être le moyen pour :

- Évaluer le projet
- Former les membres de la communauté éducative aux connaissances et outils nécessaires à la mise en œuvre du futur projet
- Produire des fiches outils permettant la réalisation d'actions

## D - Le déroulement des groupes de travail

L'animation des groupes de travail est faite de la manière suivante :

- 30 minutes de « brise-glace » et d'échange entre les participants (cf. annexes)
- 90 minutes de travail autour des objectifs du projet initial

<b>1 - L'approche partenariale autour d'une politique enfance jeunesse durable</b>	<b>2 - Les conditions de mise en œuvre au niveau humain, infrastructurel, matériel, financier et administratif</b>	<b>3 - Le projet et la démarche concernant l'accueil des enfants et les activités pédagogiques</b>
<b>Objectif :</b> Faire émerger les points de convergence des différents acteurs, les projets et les moyens permettant de développer une cohérence globale et locale	<b>Objectif :</b> Faire émerger les meilleurs procédés d'organisation, les mutualisations et optimisations de moyens	<b>Objectif :</b> Analyser les effets de la mise en place des temps d'accueil et des activités pédagogiques et faire émerger les bonnes pratiques
<b>« Brise-glace »</b>		
<b>L'arbre :</b> Manière ludique d'exprimer son avis sur des points essentiels (rôle auprès des enfants, valeurs éducatives, utilité d'une évaluation, etc.)	<b>Tour de table « fil rouge » :</b> Présentation succincte en donnant une information importante le concernant en lien avec sa fonction et/ou avec le Projet Educatif.	<b>La pyramide des besoins et le nuage des envies et des désirs :</b> Manière ludique d'échanger autour des besoins, envies et désirs des enfants.
<b><u>Travail autour des objectifs</u></b>		
Les membres de chaque groupe de travail ont donc œuvré collectivement en étudiant les quatre axes stratégiques composés de 4 ou 5 objectifs opérationnels chacun. Ils ont ensuite produit des éléments observables permettant aux différents acteurs de s'interroger sur la mise en œuvre du projet éducatif.		

Ces éléments observables ont permis de créer des moyens d'évaluation afin de prendre en considération l'ensemble de la mise en œuvre du projet éducatif de territoire.

## VI - Les moyens d'évaluation du PEDT

Suite à ces trois groupes de travail thématiques, le service Enfance Jeunesse de la communauté de communes a analysé et synthétisé les **96 éléments définis** par les partenaires afin de les mettre en forme. Ces différents moyens d'évaluation regroupent tous les éléments observables permettant d'évaluer le PEDT.

Ces éléments ont été retravaillés une fois que les autres groupes de travail se sont réunis. Le but de ce travail fut de recenser et synthétiser les redondances, pour **créer des moyens d'évaluation adaptés** à ces éléments observables.

**A : Questionnaire aux communes concernant les données froides de l'application du PEDT. (Statistiques, chiffrage, données factuelles)**

*Ce questionnaire devra être complété par les personnes en charge du periscolaire de chaque ville (élu et/ou agent administratif et/ou agent d'animation) accompagnés si elles le désirent par le coordonnateur du PEDT.*

**B : Ordre du jour pour les Comités Locaux d'Évaluation concernant les données chaudes de l'application du PEDT. (Ressentis, perceptions et analyse)**

*Le comité local d'évaluation devra réunir les élus et techniciens communaux, associations concernées, enseignants et parents d'élève afin d'échanger et de partager autour des items définis.*

Il était important d'accompagner les communes pour l'organisation des comités locaux d'évaluation afin de réunir tous les acteurs éducatifs même lorsqu'un certain passif lié à des projets antérieurs complique la tâche au niveau du cadre relationnel (concertation publique).

**C : Trame d'évaluation des missions de coordination PEDT de la communauté de communes.**

*Le service Enfance-Jeunesse de la CCC devra évaluer son travail d'accompagnement et de soutien auprès des communes.*

**D : Ordre du jour pour le Comité d'Évaluation LJC portant sur l'organisation des ALSH du mercredi.**

*Ce comité d'évaluation LJC devra réunir les élus et techniciens de l'association ainsi que des représentants des communes, toutes concernées par l'organisation des ALSH du mercredi.*

**E : Ordre du jour pour la réunion-bilan de l'équipe des coordonnateurs TAP.**

*Cette réunion-bilan réunira tous les coordonnateurs du territoire afin d'évaluer le fonctionnement des réunions des coordonnateurs ainsi que leur fonction au sein de leur commune.*

## **VII - L'apprentissage par l'évaluation**

Grâce à la mise en œuvre des différentes méthodes d'évaluation sur le territoire, il a été possible de faire émerger les pistes d'amélioration suivantes :

### **Concernant le partenariat :**

- La coopération éducative (Enseignants-Animateurs-Parents)
- Les moyens de communication
- les temps d'échange, d'évaluation
- La co-construction de projets
- Harmonisation des principes du vivre-ensemble
- Le lien École-Commune-Association

### **Concernant l'organisation :**

- La réflexion autour des projets d'organisation du temps scolaire
- La continuité et la cohérence éducative (gestion des entre-temps)
- La réflexion concernant le plan de formation
- Habilitation et déclaration des temps d'accueils périscolaires
- Partage des locaux et aménagement des espaces
- Le lien Commune-LJC-Communauté de communes concernant les ALSH

### **Concernant l'accueil et les activités :**

- Le choix laissé à l'enfant
- Le temps libre au sein de la journée de l'enfant
- Les initiatives laissées aux enfants
- La fonction de coordonnateur
- La fonction d'animateur
- La fonction d'intervenant pédagogique

Le rôle essentiel de la communauté de communes fut donc d'impulser une méthode afin que la deuxième phase des groupes de travail puisse donner de la matière au nouveau projet éducatif.

## VIII - Les Groupes de Travail Intercommunaux (2<sup>ème</sup> phase)

Séance N°1 - 27 mars 2017 :

### A- Les Valeurs : *Ce pour quoi nous nous mobilisons !*

Les valeurs sont transversales, elles doivent donc se retrouver dans toute la mise en œuvre de ce projet. Il n'y a pas de priorité entre les valeurs !

Afin que les valeurs ne soient pas que des mots, nous devons leur donner du sens pour qu'elles vivent !

*Est-ce que nous devons nous limiter à un nombre restreint de valeurs ? Si oui, combien ?*

**A.1** Nous devons identifier les valeurs essentielles, incontournables.

Citoyenneté

Entraide

Autonomie

Respect

Estime de soi

Curiosité

Sens critique

Liberté

Découverte

Vivre ensemble

Ouverture d'esprit

Partage

Égalité

Engagement

Coéducation – Education  
partagée

Laïcité

Acceptation des  
différences

**A.2** Nous devons définir ces valeurs pour les démocratiser (définition, citation, comparaison, métaphores)

Ce groupe de travail a été animé par une technique d'animation permettant d'organiser collectivement les idées de chacun : Le Méta-plan

### B- Les Objectifs : *Ce vers quoi nous voulons aller !*

Les objectifs sont la formalisation des ambitions de l'organisateur. Les objectifs généraux expriment l'idée du besoin exprimé. Les objectifs opérationnels décrivent la manière d'agir.

*Est-ce que nous devons nous limiter à un nombre restreint d'objectifs généraux, d'idées? Si oui, combien ?*

**B.1** Dans l'idée, nous avons besoin de... (Objectif général)

Chaque objectif général est décliné en objectifs opérationnels... Chaque idée est donc déclinée en plusieurs pratiques...

**B.2** Dans la pratique, nous devons... (Objectif opérationnel)

Appuyons-nous sur la recette d'un bon objectif opérationnel, d'une bonne pratique :

**Simple** : L'objectif doit être clair, précis et compréhensible par tous rapidement.

**Mesuré** : Nous devons être en mesure de comprendre immédiatement ce que nous devons mesurer pour déterminer si nous avons atteint l'objectif

**Ambitieux** : Vous devez trouver un objectif qui est suffisamment grand pour qu'il soit un défi, pour qu'il soit un challenge et pour qu'il soit motivant.

**Réaliste** : Trouvez le niveau de défi qui motivera le plus grand nombre de personnes et en démotivera le moins possible.

**Temps** : L'objectif doit être priorisé et inscrit dans le temps.

## **C - La création de fiches outils**

Pour nous donner les moyens de nos ambitions, nous devons créer des fiches outils concernant les grands secteurs du PEDT :

### **Le partenariat - L'organisation - L'accueil et les activités**

Où l'on retrouvera les points importants qui ont émergé durant toute l'évaluation du PEDT :

*Nous devons susciter l'envie en rassurant !*

*Voilà l'enjeu de la rédaction de ces fiches-outils !*

#### **Concernant le partenariat :**

- La coopération éducative (Enseignants-Animateurs-Parents)
- Les moyens de communication
- les temps d'échange, d'évaluation.
- La co-constructions de projets
- Harmonisation des principes du vivre-ensemble
- Le lien École-Commune-Association

#### **Concernant l'organisation :**

- La réflexion autour des projets d'organisation du temps scolaire
- La continuité et la cohérence éducative (gestion des entre-temps)
- La réflexion concernant le plan de formation
- Habilitation et déclaration des temps d'accueils périscolaires
- Partage des locaux et aménagement des espaces
- Le lien Commune-LJC-Communauté de communes concernant les ALSH

#### **Concernant l'accueil et les activités :**

- Le choix laissé à l'enfant
- Le temps libre au sein de la journée de l'enfant
- Les initiatives laissées aux enfants
- La fonction de coordonnateur
- La fonction d'animateur
- La fonction d'intervenant pédagogique

Les participants seront accompagnés par les membres du service Enfance-Jeunesse pour s'organiser en petits groupes riches en différence et donc en complémentarité (enseignants-animateurs-élus-parents) afin de créer ces fiches outils.

#### **Fil rouge aux deux séances :**

*Désire-t-on trouver une autre dénomination que « PEDT » ?*

Propositions de l'équipe des coordonnateurs :

- Projet Educatif du Créonnais
- Pacte Educatif du Créonnais
- ...

## **IX - La rédaction du projet éducatif 2017-2020**

Le service Enfance-Jeunesse est donc chargé de rédiger le nouveau projet éducatif sur la base de tous ces moments de concertation, d'évaluation et de réflexion.

### **Le plan du PEDT :**

#### **1. Un Projet Educatif De Territoire, qu'est-ce que c'est ?**

Cette partie devra préciser la fonction d'un projet éducatif de territoire, son périmètre d'action et quels acteurs sont concernés par ce projet.

#### **2. L'enfant et son territoire**

La prise en compte des caractéristiques des publics mis en relief par rapport à chaque territoire permettra de mieux cerner les besoins des enfants.

#### **3. Les valeurs du projet**

L'affirmation et la définition de valeurs permettra de leur donner du sens pour les faire vivre.

#### **4. Les axes stratégiques et les objectifs opérationnels**

Les objectifs sont l'expression concrète de nos ambitions éducatives sur le territoire.

#### **5. Les fiches outils**

Ce sont les moyens pratiques et détaillés que l'on se donne pour faire vivre nos ambitions et les rendre accessibles à tous.

## X - Annexes

- 1 - Outil groupe de travail N°1 : L'Arbre
- 2 - Outil groupe de travail N°2 : Le tour de table fil rouge
- 3 - Outil groupe de travail N°3 : La pyramide des besoins et le ciel des envies et des désirs
- 4 - Questionnaire aux communes concernant les données froides (statistiques, chiffrage, données factuelles) de l'application du PEDT.
- 5 - Ordre du jour pour les Comités Locaux d'Évaluation concernant les données chaudes (ressentis, perceptions et analyse) de l'application du PEDT.
- 6 - Trame d'évaluation des missions de coordination PEDT de la communauté de communes.
- 7 - Ordre du jour pour le Comité d'Évaluation LJC portant sur l'organisation des ALSH du mercredi.
- 8 - Ordre du jour pour la réunion-bilan de l'équipe des coordonnateurs TAP.
- 9 - Carnet de bord pour les groupes de travail 2<sup>ème</sup> phase.

# L'Arbre

Une évaluation c'est :

Les trois valeurs à transmettre  
aux enfants sont :

Pour moi, évaluer un PEDT, ça  
sert :

Une évaluation ce n'est pas :

Ce que j'attends de cette  
évaluation :

*Une fois les arbres remplis, on tire au sort et on doit  
deviner le dessinateur de l'arbre que l'on a tiré au sort !*

Quand j'étais petit, ce que je préférais, c'était :

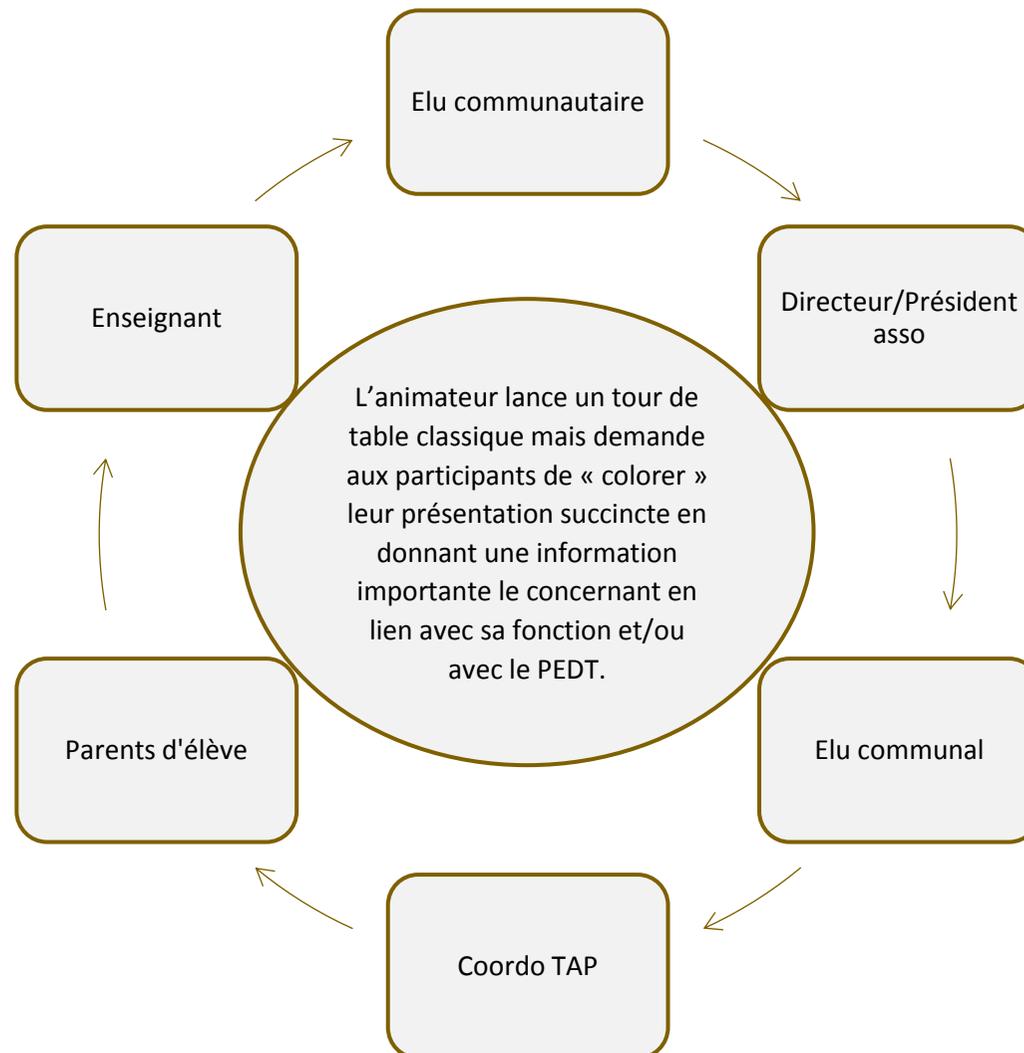
Selon moi, il est important que le regard de l'adulte  
sur l'enfant soit :

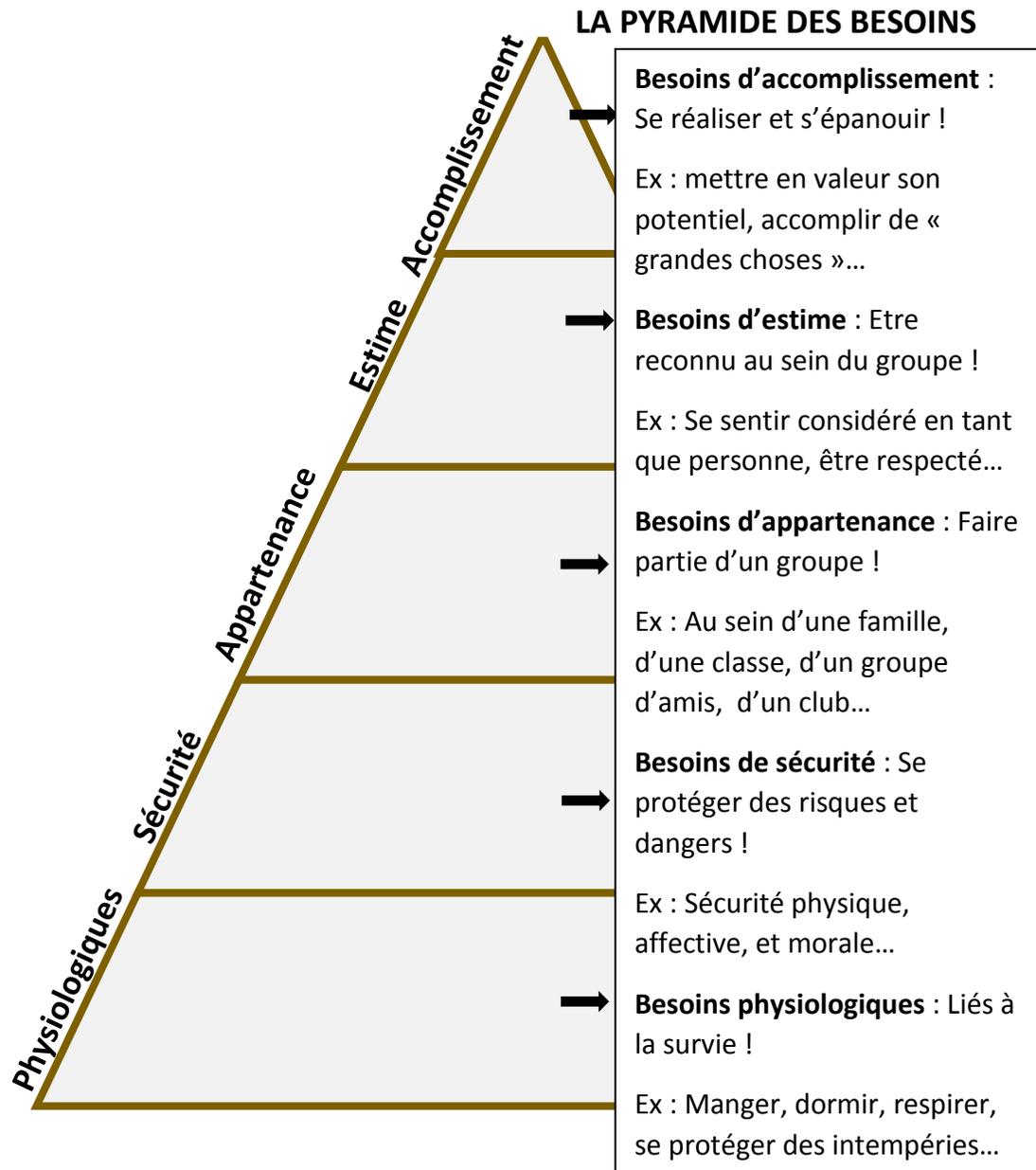
Mon rôle au niveau éducatif, c'est :

Quand j'étais petit, ce que je détestais, c'était :

**Outil groupe de travail 2**

**Tour de table  
« Fil Rouge »**





**LE CIEL DES ENVIES ET DES DESIRS**

Outil groupe de travail 3

**La pyramide des besoins et le ciel des envies et des désirs**

- 1 - Chaque participant doit remplir des post-it de deux couleurs différentes : jaune = besoin et vert = envie.
- 2 - Collectivement, on classe les post-it jaune dans la pyramide et les post-it vert dans les nuages.
- 3 - Ensuite, on demande aux participants d'essayer de flécher les envies/désirs en les reliant à des besoins.



## EVALUATION DU PEDT PAR LES ÉLUS ET GESTIONNAIRES

« Il faut tout  
un village pour  
faire grandir  
l'enfant »

### A. L'organisation :

1. Avez-vous déclaré votre accueil périscolaire matin et/ou soir à la DDCS avant la réforme ?
2. Avez-vous déclaré les TAP à la DDCS ? Dès le début de la réforme ?
3. Avez-vous, suite à la réforme, déclaré votre accueil périscolaire matin et/ou soir à la DDCS ?
4. Est-ce que l'accès aux TAP est gratuit pour les familles ?
5. Parvenez-vous à prévoir les interventions pour toute l'année dès septembre ou juin ?
6. Quels sont les critères prioritaires dans votre choix d'intervenants ? (maximum 2)
7. Avez-vous entrepris une réorganisation de l'espace et du matériel dans les écoles pour la réforme ?  
Avez-vous rédigé une convention d'occupation des locaux ?

### B. Fréquentation des temps d'activités :

1. Quel est le taux d'inscription au sein de votre école ?  
(Nombre d'enfants inscrits au TAP X 100 / Nombre d'enfants scolarisés) + Evolution du taux
2. Quel est le taux de fréquentation au sein de votre école ?  
(Nombre d'enfants présents au TAP\*100/Nombre d'enfants inscrits au TAP) + Evolution du taux
3. Avez-vous des difficultés à faire face au nombre d'enfants ?
4. Accueillez-vous des enfants porteurs de handicap durant ces temps d'activités ?
5. Est-ce que ces enfants porteurs de handicap participent aux activités sans problème ?
6. Avez-vous recours à une AVS pour accompagner l'enfant porteur de handicap pendant ces temps d'activités ?

### C. Les activités pédagogiques :

1. Combien de thématiques différentes avez-vous mis en place au niveau des interventions pédagogiques ?
2. D'année en année, est-ce qu'il y a une rotation au niveau des intervenants ?
3. Est-ce que des intervenants ont cessé d'intervenir en cours d'engagement ?

4. Avez-vous eu recours à des intervenants bénévoles ?
5. Est-ce qu'il y a des activités souhaitées que vous n'avez pas pu mettre en place ? Lesquelles ? Pourquoi ?

**D. Les professionnels :**

1. Combien de professionnels étaient mobilisés pour l'encadrement des enfants avant la réforme ? (en ETP)
2. Combien de professionnels sont mobilisés pour l'encadrement des enfants depuis la réforme ? (en ETP)
3. Quelles difficultés avez-vous rencontrées en termes de recrutement ?
4. Observez-vous une hausse de l'absentéisme depuis la réforme ?
5. Est-ce qu'il y a eu des envois en formation pour les professionnels ? Organisme de formation ? Thématique ?
6. Organisez-vous des espaces d'échanges de pratiques ?

**E. La fonction de coordination TAP :**

1. Est-ce que la personne assurant la fonction de coordination TAP est détachée du terrain ? (en dehors d'une situation de remplacement, est-ce qu'elle encadre un groupe)
2. Est-ce que cette personne a du temps dédié en dehors du temps d'encadrement et du temps administratif ?
3. Cette personne participe-t-elle aux conseils d'école et aux équipes éducatives ?
4. Cette personne met-elle en place des outils de transmissions (cahiers, tableau, internet...) ?



## TRAME DE RÉUNION POUR COMITÉ LOCAL D'ÉVALUATION

« Il faut tout  
un village pour  
faire grandir  
l'enfant »

### **A. L'organisation du temps scolaire :**

1. Est-ce que la durée des activités met les enfants dans les meilleures conditions pour découvrir les différentes thématiques ?
2. La continuité éducative entre les différents temps (accueil matin-classe-pause méridienne-TAP-accueil soir) permet-elle aux enfants de faire la transition sans problème ?

### **B. La place de l'enfant au sein des temps d'accueil et d'activités :**

1. Est-ce que les enfants ont la possibilité, même partielle, de choisir les activités auxquelles ils participent ?
2. Est-ce que les enfants ont la possibilité, ponctuellement, de ne rien faire ?
3. Est-ce que les enfants sont force de proposition en termes d'activités et de projets d'enfants ?

### **C. Le partage des locaux**

1. Les locaux disponibles ont-ils été partagés ? Par la signature d'une convention ?
2. Est-ce que le partage des locaux a amené des incidents ou conflits ?

### **D. Les activités pédagogiques :**

1. Est-ce que les activités mises en place proposent une grande diversité ?
2. Est-ce que les enfants ont découvert une activité qu'ils réinvestissent dans d'autres temps ? (activités sportive ou culturelle en club, jeu entre copains sur les accueils matin/midi/soir, pratiques en famille)
3. Est-ce que les enfants ressentent une lassitude par rapport aux activités ?

### **E. La fonction de coordination TAP et les espaces de concertation :**

1. Quand et comment la personne assurant la fonction de coordination TAP joue-t-elle son rôle ? (Temps de transmissions/échange d'informations/Temps de bilan partagés/Comité de suivi locaux/Conseil d'école ?)

### **F. La dynamique projet entre les acteurs éducatifs**

1. Existe-t-il un lien entre le Projet d'Ecole et le Projet pédagogique ?
2. Quelles sont les actions ou projets communs aux enseignants et animateurs ? (Amélioration du climat scolaire, lutte contre le harcèlement, mise en place d'espaces ludiques)

### **G. Questions diverses**



## Évaluation de la coordination PEDT du service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes du Créonnais

« Il faut tout  
un village pour  
faire grandir  
l'enfant »

### Organisation des comités de pilotage :

1. Est-ce que tous les différents acteurs conviés aux comités de pilotage sont présents ?
2. Quelle est la fréquence des comités de pilotage ?
3. Est-ce que leur présence aux comités de pilotage est assidue et pérenne ?

### Projets et moyens liés à la coordination du PEDT :

1. Quels sont les projets opérationnels entre les membres du COPIL ? (prévention, climat scolaire, fête de fin d'année...)
2. Est-ce que la CDC met les moyens adéquats pour accompagner le PEDT ?
3. L'organisation des POTS a-t-elle été un frein pour la répartition des intervenants ?



## Évaluation de l'organisation des ALSH Mercredi de LJC

« Il faut tout un village pour faire grandir l'enfant »

- 1. Est-ce que la sectorisation géographique et l'organisation générale sont satisfaisantes pour les familles et pertinentes pour les décideurs et organisateurs ?**
- 2. Est-ce que l'organisation des accueils de loisirs du mercredi amène une équité territoriale ?**  
Observe-t-on une différence de qualité de service rendu entre les différentes structures ?  
Est-ce qu'il y a un alignement des coûts entre communes (ex : cantine) ?
- 3. Est-ce que les capacités d'accueil sont adaptées par rapport aux demandes des familles ?**  
Est-ce qu'il y a des familles en attente de place ?  
Est-ce qu'il y a des structures qui ne sont pas assez remplies ?
- 4. La logistique du mercredi est-elle adaptée aux enfants (transport, repas, sieste, fatigue, sécurité...)**  
Quels retours des familles au niveau des déplacements, des repas, de la sécurité, du confort ?
- 5. Le lien école-ville-LJC-CdC est-il effectif, efficace, clair ?**



## Évaluation de l'organisation par les coordonnateurs TAP du territoire

« Il faut tout un village pour faire grandir l'enfant »

### Concernant les réunions de coordination :

1. Est-ce qu'il y a des réunions de coordination ?  
En nombre suffisant ? Organisées au bon moment ?
2. Ces réunions ont-elles permis de résoudre des problèmes ?  
De quelle nature ?
3. Est-ce qu'il y a des échanges de pratiques ?  
De quelle nature ? De manière formelle ou informelle ?
4. Quelles attentes de la coordination PEDT (conseils, outils, accompagnement, écrits) de la CdC ?

### Concernant votre fonction de coordonnateur TAP :

1. Quelles améliorations sur le terrain ?
2. Quels freins pour mettre en place des activités nouvelles ?
3. Création de nouvelles activités innovantes ?
4. Est-ce que des projets TAP ont été créés ? Est-ce que ces projets sont déclinés-développés sur d'autres temps, services, villes ?

**Lundi 27 mars 2017**

**A- Les Valeurs : *Ce pour quoi nous nous mobilisons !***

Les valeurs sont transversales, elles doivent donc se retrouver dans toute la mise en œuvre de ce projet. Il n'y a pas de priorité entre les valeurs !

Afin que les valeurs ne soient pas que des mots, nous devons leur donner du sens pour qu'elles vivent !

*Est-ce que nous devons nous limiter à un nombre restreint de valeurs ? Si oui, combien ?*

**B- Les Objectifs : *Ce vers quoi nous voulons aller !***

Les objectifs sont la formalisation des ambitions de l'organisateur. Les objectifs généraux expriment l'idée du besoin exprimé. Les objectifs opérationnels décrivent la manière d'agir.

*Quels sont les objectifs sur lesquels fonder notre action ?*

**Lundi 10 avril 2017**

**C - La création de fiches outils**

Pour se donner les moyens de nos ambitions, nous devons créer des fiches outils concernant les grands secteurs du PEDT :

**Le partenariat - L'organisation - L'accueil et les activités**

Où l'on retrouvera les points importants qui ont émergés durant toute l'évaluation du PEDT :

*Nous devons susciter l'envie en rassurant !  
Voilà l'enjeu de la rédaction de ces fiches-outils !*

## **GROUPE DE TRAVAIL DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE**



*« Un bon partenariat est un partenariat de complémentarité qui se donne un objet et un problème à traiter. C'est un partenariat qui s'inscrit dans l'espace démocratique où les personnes peuvent chacune apporter ce qu'elles sont et respecter ce que sont les autres »*

Philippe Meirieu, chercheur en sciences de l'éducation.

**LUNDI 27 MARS ET LUNDI 10 AVRIL 2017**

**Sadirac**

## L'apprentissage par l'évaluation

Grâce à la mise en œuvre des différentes méthodes d'évaluation sur le territoire, il a été possible de faire émerger les pistes d'amélioration suivantes :

### Concernant le partenariat :

- La coopération éducative (Enseignants-Animateurs-Parents)
- Les moyens de communication
- les temps d'échange, d'évaluation.
- La co-construction de projets
- Harmonisation des principes du vivre-ensemble
- Le lien École-Commune-Association

### Concernant l'organisation :

- La réflexion autour des projets d'organisation du temps scolaire
- La continuité et la cohérence éducative (gestion des entre-temps)
- La réflexion concernant le plan de formation
- Habilitation et déclaration des temps d'accueils périscolaires
- Partage des locaux et aménagement des espaces
- Le lien Commune-LJC-Commuauté de communes (ALSH)

### Concernant l'accueil et les activités :

- Le choix laissé à l'enfant
- Le temps libre au sein de la journée de l'enfant
- Les initiatives laissées aux enfants
- La fonction de coordonnateur
- La fonction d'animateur
- La fonction d'intervenant pédagogique

## Le plan du PEDT 2017-2020

1. Le PEDT, qu'est-ce que c'est ?
2. L'enfant et son territoire
3. Les valeurs du projet
4. Les axes stratégiques et les objectifs opérationnels
5. Les fiches outils

### **La recette d'un bon objectif :**

**Simple** : L'objectif doit être simple à comprendre, clair, précis et compréhensible par tous rapidement

**Mesuré** : Nous devons être en mesure de comprendre immédiatement ce que nous devons mesurer pour déterminer si nous avons atteint l'objectif

**Ambitieux** : Vous devez trouver un objectif qui est suffisamment grand pour qu'il soit un défi, pour qu'il soit un challenge et pour qu'il soit motivant

**Réaliste** : Trouvez le niveau de défi qui motivera le plus grand nombre de personnes et en démotivera le moins possible.

**Temps** : L'objectif doit être priorisé et inscrit dans le temps